

Evènements significatifs - juillet / août 2026

7.9.2026 - | EDF

Déclaration d'un événement significatif pour la sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES.

Dans le cadre de son programme de maintenance et de surveillance des matériels importants pour la sûreté, EDF réalise régulièrement des vérifications visant à s'assurer que les équipements installés sur ses centrales restent conformes aux exigences retenues lors de leur conception et de leur qualification.

À l'occasion d'une analyse menée sur certains équipements de secours présents sur plusieurs centrales nucléaires, EDF a mis en évidence une différence entre les caractéristiques de certains ressorts installés sur des vannes et celles du matériel retenu lors des essais de qualification sismique réalisés à la conception.

Ces vannes participent au fonctionnement de turbines de secours destinées à être utilisées dans certaines situations incidentelles ou accidentelles. Les vérifications réalisées ont montré que le ressort installé présente une rigidité inférieure à celle du ressort ayant servi à démontrer le maintien de la vanne en position ouverte en cas de séisme.

Dans cette configuration, un séisme pourrait conduire à la fermeture intempestive d'une vanne et rendre temporairement indisponible la turbine associée. Les analyses menées par EDF montrent toutefois que les autres matériels de secours prévus pour assurer les mêmes fonctions resteraient disponibles. Les procédures de conduite permettent par ailleurs de réarmer les vannes concernées si nécessaire.

À la suite de cette analyse, EDF a engagé les actions nécessaires pour reconstituer les stocks de ressorts répondant aux exigences attendues et procéder à leur remplacement sur les équipements concernés.

Cette situation n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté des installations, la sécurité des personnes ou l'environnement.

Toutefois, le 16 juillet 2026, la direction d'EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), un événement significatif sûreté générique au niveau 0 (en-dessous de l'échelle INES qui en compte 7), pour les centrales nucléaires de Belleville, Bugey, Cattenom, Chooz, Civaux, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel, Penly et Saint-Alban.

Déclaration d'un événement significatif pour la sûreté de niveau 0 de l'échelle INES

Dans le cadre de l'amélioration continue de la sûreté de ses installations, EDF réalise régulièrement des analyses visant à vérifier que les contrôles et essais prévus sur les matériels sont adaptés aux fonctions qu'ils doivent assurer. Ces analyses permettent également de s'assurer de la cohérence des documents utilisés dans les règles générales d'exploitation sur les centrales nucléaires.

Lors d'une de ces revues, portant sur le système d'air comprimé de régulation des réacteurs du palier N4 des centrales de Chooz et de Civaux, EDF a identifié deux anomalies dans le référentiel de surveillance de certains équipements.

La première anomalie concerne l'absence d'un essai périodique permettant de vérifier l'autonomie

de certains réservoirs d'air comprimé. La seconde concerne des paramètres de surveillance associés à plusieurs réservoirs, dont les valeurs ont été réévaluées à l'issue de l'analyse et rendues plus exigeantes.

Les analyses réalisées ont confirmé qu'aucune situation d'exploitation n'a nécessité la mise en œuvre des équipements concernés dans des conditions remettant en cause leur fonction. Par ailleurs, des moyens de secours et des procédures spécifiques sont prévus pour garantir la disponibilité des fonctions assurées par ces équipements en situation accidentelle.

A la suite de cette détection, EDF va mettre en place un nouvel essai périodique pour les équipements concernés et mettre à jour les critères de surveillance erronés.

Ces anomalies ont été détectées le 2 juillet 2026 lors de cette revue documentaire. Elles n'ont eu aucune conséquence sur la sûreté des installations, la sécurité des salariés ou l'environnement.

Toutefois, le 29 juillet 2026, la direction d'EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), un événement significatif sûreté générique au niveau 0 (en-dessous de l'échelle INES qui en compte 7) pour les centrales nucléaires de Chooz B1, Chooz B2, Civaux 1 et Civaux 2.

Non-respect des règles générales d'exploitation

Le 31 juillet 2026 après-midi, un opérateur du service conduite de l'unité de production n°1 constate l'indisponibilité de plusieurs capteurs. Cette indisponibilité était présente depuis le 30 juillet à 1h56. Selon les RGE* les capteurs doivent être remis en fonctionnement sous 7 jours.

Le 31 juillet matin, un échangeur, situé sur le circuit de réfrigération intermédiaire, est rendu indisponible pour nettoyage et doit également être réparé sous 3 jours.

Or la mise en indisponibilité de l'échangeur n'était pas autorisée par les règles générales d'exploitation puisque l'indisponibilité des capteurs était présente (mais non détectée). Cet écart aux RGE a conduit la direction de la centrale a déclaré le 4 août 2026, un événement signification sûreté niveau 0 sur l'échelle INES, à l'autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

**règles générales d'exploitation, code de la route de l'exploitant nucléaire.*

Indisponibilité d'un matériel de ventilation

Le 24 août 2026, l'unité de production n°2 est en arrêt pour simple rechargement et son réacteur est complètement déchargé. Un intervenant doit réaliser un basculement d'alimentation entre deux tableaux de distribution d'électricité. Cette opération de bascule a entraîné la perte d'un matériel de ventilation pendant 5 minutes. Dès détection de l'écart, le matériel a été remis en service.

Cet événement n'a pas eu de conséquence réelle sur la sûreté puisque d'autres matériels ayant la même fonction étaient disponibles. Cependant, en raison de cette indisponibilité, la centrale de Civaux a déclaré un événement significatif sûreté au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7, à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection le 31 août 2026.

<https://www.edf.fr/evenements-significatifs-juillet-aout-2026>